

LE MONDE DES CARRIERES



Jean-Claude COHEN

L'aspect que je vous propose d'aborder est de porter sur le monde des Carrières un regard à travers certaines archives et d'approfondir l'onomastique

*Seule la première partie de cette conférence est reproduite ici
La seconde partie fera l'objet d'une publication ultérieure*

L'origine des juifs de Provence

Vers les années 70 de notre ère, après la destruction de Jérusalem, la tradition rapporte que les familles les plus considérables de la maison de David et de la Tribu de Juda auraient été exilées dans la Gaule méridionale et la péninsule ibérique (A.Lunel).

Ces populations sont donc installées sur ce qui sera le territoire national depuis près de vingt siècles, constituant un judaïsme authentiquement français.

Pendant environ trois siècles, à la différence du contenu des Epîtres de Saint-Paul, la différence entre Juifs et Chrétiens n'est pas encore tranchée, les Chrétiens n'étant considérés que comme une des nombreuses sectes juives. Ces immigrants seront, d'ailleurs, vraisemblablement, le creuset du christianisme en Gaule méridionale et, comme le faisait remarquer Renan, leurs descendants seront en droit d'affirmer «nos ancêtres, les Gaulois».

La première référence à une communauté juive se situe en 449 à Arles, **où elle participe aux obsèques de l'évêque saint Hilaire (A.Lunel) en chantant des Psaumes en hébreux.**

A partir des années 500, l'Eglise s'étant suffisamment structurée, le judaïsme et le catholicisme sont, définitivement, des religions différentes, inconciliables.

Les pays de langue d'oc ont toujours eu une tradition de tolérance.

L'exercice des cultes est libre.

De l'an 1000 à 1300, c'est un véritable «âge d'or». Narbonne, Lunel, Montpellier, sont des centres de commerce international mais aussi des hauts lieux intellectuels en rapport avec l'Espagne et l'Afrique du Nord. Ici vont jaillir les premières grandes confrontations philosophiques, notamment sur les controverses entre la pensée judéo-chrétienne et les courants aristotéliens.

D'Averroès à Maimonide, les bases de la pensée moderne sont posées. Rabbins, prêtres, laïcs, s'affrontent en joutes intellectuelles telles que nous les retrouverons dans les cours des Comtes de Toulouse.

Le concile de Latran, en 1215, **pose les bases d'une législation anti-juive en imposant le port de la rouelle, ancêtre le l'étoile jaune.**

La position de l'Eglise est formalisée.

Les origines judaïques du christianisme empêchent de considérer les juifs comme hérétiques.

Ils sont, selon les propos de Saint-Augustin, «le peuple témoin». Il faut leur imposer des obligations «afin de les sortir» de leur erreur et les amener au christianisme.

Ainsi, régulièrement, ajoutera-t-on, et ce jusqu'à la Révolution, de nouvelles contraintes

(interdiction d'occuper des emplois publics, de soigner les Chrétiens, de posséder des terres, d'exercer certains métiers...) pour les limiter au «commerce» de l'usure et des vieux vêtements afin d'en faire l'image souhaitée du Juif.

La situation, en Europe, va se radicaliser en l'espace d'un siècle.

En 1394, par «l'Edit de Bannissement», les Juifs sont exclus du Royaume de France. **Il en est de même, en 1492 en Espagne, et, en 1496, au Portugal.**

La Provence reste une terre hospitalière. Pratiquement rien n'a altéré l'esprit de tolérance.

Ne dit-on pas du Bon Roi René «nul souverain ne montra plus de mansuétude envers les Juifs, et nul n'en tira plus d'argent».

Hélas, en 1481, le Comté de Provence, après le Languedoc, est rattaché au Royaume de France et soumis à ses lois. L'exil est inévitable.

Il sera prononcé en 1500 et exécuté en 1501.

Or, il se trouve qu'en 1274 le roi de France Philippe le Hardi, avait cédé, à l'Eglise, le Comtat Venaissin, cette partie de l'actuel département du Vaucluse, dont la capitale était Pernes, puis Carpentras.

En 1309, le pape Clément V s'installe à Avignon qui devient, à son tour, en 1348, propriété de la papauté. Ils le resteront jusqu'à la Révolution.

L'Eglise, nous l'avons dit, ne pouvait interdire le judaïsme.

La majorité des Juifs de Provence va s'installer dans ces Etats français du Pape », «à l'ombre de la croix» et devenir **les «Juifs du Pape».**

Ce n'est pas avec sympathie que les populations locales virent s'installer les nouveaux venus. Mais, un siècle durant, ils vécurent, à leur guise, dans les villes et les villages.

La vie dans les carrières

En 1624, le Vice-Légit, qui dirigeait, au nom du pape, décida le regroupement des Juifs dans les «Carrières».

En provençal, une carrière c'est une rue où peuvent passer des charrettes.

Il y aura, en tout et pour tout, quatre Carrières, une dans chaque ville : Avignon, Carpentras, Cavaillon et l'Isle-sur-la-Sorgue, que leurs nouveaux habitants appelleront «les quatre Saintes Communautés».

Chaque Carrière, qui ne mesure qu'une centaine de mètres, est fermée de portes à chaque extrémité. C'est le «ghetto». Les portes s'ouvrent le matin et se referment le soir.

Mille cinq cents à deux mille personnes vont naître, se marier, élever leurs enfants et mourir dans ces lieux jusqu'à la Révolution.

Essayons d'imaginer ce que pouvait être **la vie quotidienne dans la Carrière.**

Ce qui frappe d'abord c'est le fourmillement, la foule qui se presse. Tant de gens sur si peu de place !

Et puis l'odeur. Il n'y a aucun système d'évacuation des eaux et des ordures. La rue est recouverte de paille renouvelée chaque jour par un fermier chrétien, retenu, annuellement, par «appel d'offre» le fumier récolté ayant grande valeur.

Les portes, gardées par des portiers chrétiens, logés et rémunérés par les Juifs, sont fermées le soir à 19 heures en hiver et 20 heures en été.

Elles ne peuvent alors être ouvertes qu'en cas d'urgence, c'est à dire pour faire entrer une sage-femme.

Le taux de natalité étant élevé et le nombre de maisons limité, il y a pénurie de logement. Le moindre recoin est habité, y compris les portails. Des étages sont régulièrement ajoutés, ce sont les quartiers les plus hauts des villes, visibles de fort loin. Les éboulements se produisent régulièrement.

La promiscuité d'une population historiquement endogame multiplie les liens de parenté, mon grand-père, deux siècles après, disait encore, parlant d'un Juif du Pape, "un cousin".

Et pourtant, dans ce monde clos, étroit, aux conditions de vie si difficiles, va se constituer une organisation difficilement imaginable.

Autour de la synagogue, "l'Ecole", une théocratie va s'instaurer, véritable démocratie censitaire.

Un conseil de notables préside aux destinées de la communauté, un système extrêmement élaboré gère l'instruction (dès le XVIIème siècle, tous les garçons sont scolarisés), l'aide sociale (les indigents sont pris en charge), la vie religieuse (les fêtes sont nombreuses et fastueuses), la collecte des impôts.

La communauté emploie de nombreux salariés, dont les rabbins, à travers une véritable politique sociale.

Les Carrières étant toujours au centre des villes, les relations avec le voisinage sont, en général, très mauvaises.

Chaque sortie de la Carrière est une épreuve, les agressions, au moins verbales, des groupes de chenapans, sont permanentes. On ne sort qu'en groupe, notamment pour aller au puits.

Il ne faudrait pas retenir de tout cela une seule idée de commisération.

A l'oppression et l'humiliation s'opposait "**la tiédeur enveloppante, rassurante, familière**" de la Carrière.

En cette époque d'extrême violence, le sort des Juifs du Pape était plus enviable que celui, par exemple des Protestants.

On vivait "entre soi".

Toutes les caractéristiques de la Société se retrouvaient la longueur d'une rue. Même les querelles, "ceux ou celles qui s'injurieront ou se querelleront près du puits" risqueront trois écus d'amende, on se fait un procès pour une place à la synagogue.

La révolution et la fin des carrières

Cependant, au cours du temps, la violence de ce qui s'appellera, après l'Affaire Dreyfus, l'antisémitisme, ne fait que croître.

Régulièrement les autorités promulguent des législations de plus en plus contraignantes. La Révolution mit "doublement" un terme à cette situation.

Le 28 janvier 1790 les Juifs avignonnais sont reconnus citoyens français avant même que, le 14 septembre 1791, Avignon et le Comtat Venaissin ne soient rattachés à la France le 14 septembre 1791.

En quelques années les Carrières se vidèrent en un exode vers la Provence et le Languedoc. Les plus vieux, qui choisirent de finir leurs jours dans la maison de leur naissance, s'intégrèrent à la vie locale.

Mon ancêtre Lange Cohen, nous le raconterons plus loin, devint maire de Cavailon dès 1794.